N° ADM/2020/02

Département de l'Yonne

Communauté de Communes du Jovinien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	12 février 2020	**Nombre de conseillers communautaires**
Date d'affichage de la convocation :	12 février 2020	En exercice : **50** Présents : **43** Votants : **49**

Séance du 20 février 2020

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 20 février deux mille vingt à dix-neuf heures, dans la salle des Champs Blancs, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET.**

ETAIENT PRESENTS :
M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET, Mme Catherine DECUYPER, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre BARRET, M. Claude PERREAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAINE, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, M. Hassan LARIBIA, Mme Isabelle MICHAUD, Mme Ludivine DUFOUR, M. Jacques COURTAT, Mme Emilie LAFORGE, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Alain PETER, Mme Laure FARO, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER

ETAIENT ABSENTS :
Mme Frédérique COLAS, pouvoir à Bernard MORAINE
M. Jean PARMENTIER, pouvoir à Hassan LARIBIA
M. Thierry LEAU, pouvoir à Emilie LAFORGE (à 19h20 sauf délibération n° 1)
Mme Corinne BALLANTIER, pouvoir à Jacques COURTAT
Mme Sylvie BLANC, pouvoir à Alain PETER
M. Patrick LEMAISTRE, pouvoir à Catherine DECUYPER

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : Syndicat Mixte Yonne Médian : modification des statuts afin de prendre en compte l'adhésion de communautés de communes

Envoyé en préfecture le 26/02/2020
Reçu en préfecture le 26/02/2020
Affiché le 26 FEV. 2020
ID : 089-248900938-20200226-ADM_2020_02-DE

ADM/2020/02	Conseil communautaire du 20 février 2020

Objet : Syndicat Mixte Yonne Médian : modification des statuts afin de prendre en compte l'adhésion de communautés de communes

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté interpréfectoral n° PREF/DCL/BCL/2018/2812 du 17 décembre 2018 portant création au 1er janvier 2019 du syndicat mixte dénommé syndicat mixte Yonne Médian,

Vu l'arrêté interpréfectoral n° PREF/DCL/BCL/2019/1061 du 26 août 2019 portant modification des statuts du syndicat mixte Yonne Médian,

Vu la délibération de la Communauté de Communes du Jovinien, du 27 novembre 2019, n° ADM/2019/83 portant l'extension d'adhésion au Syndicat Mixte Yonne Médian,

Vu la délibération du Comité syndical n° 2019-40 du 19 décembre 2019 portant modification des statuts du Syndicat Mixte Yonne Médian,

Considérant que lors du Comité syndical du Syndicat Mixte Yonne Médian du 19 décembre 2019, a été adoptée à l'unanimité la proposition de modification des statuts du syndicat afin d'intégrer l'adhésion des Communautés de Communes du Gâtinais en Bourgogne et de la Vanne et du Pays d'Othe et l'extension d'adhésion de la Communauté de Communes du Jovinien,

Vu le courrier du Syndicat Mixte Yonne Médian du 6 janvier 2020 notifiant la modification statutaire votée par le comité syndical, en annexe,

Vu la réunion du bureau communautaire et du conseil des maires en date du 10 février 2020,

Vu l'exposé du vice-président,

Le conseil communautaire,
Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les statuts dans leur version modifiée jointe à la présente délibération,

- **AUTORISE** le président ou son représentant à prendre et à réaliser toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Communauté de Communes du Jovinien

Pour copie conforme,
Le Président

Nicolas SORET

Envoyé en préfecture le 26/02/2020
Reçu en préfecture le 26/02/2020
Affiché le 26 FEV. 2020
ID : 089-248900938-20200226-ADM_2020_02-DE